



Saison 2026-2027

PROCES-VERBAL COMMISSION FEMININES PV N° 28 C°FEM/1

Réunion du	Vendredi 4 Septembre 2026
-------------------	----------------------------------

Présidence :	M. POUX BERTHE Sylvain
---------------------	------------------------

Présents :	Corentin BRUYAS (CTD DAP), Christophe LOPES (Conseiller Technique Départemental) Mathéo ROY (Apprenti technique)
-------------------	--

REUNION DE RENTREE EQUIPES FEMININES

I OUVERTURE DE LA REUNION

La Commission

- Souhaite la bienvenue, encourage les questions pour rendre la réunion interactive et souhaite une belle saison
- Souligne l'importance de la réunion pour lancer la saison 2026-2027 et transmettre les informations.
- Présente l'ordre du jour :
 - ✓ Attentes envers les éducateurs,
 - ✓ Dates clés, projet "Footopia",
 - ✓ Foot en milieu scolaire,
 - ✓ Formation et organisation des championnats.
- Insiste sur la priorité aux valeurs humaines et éducatives, mettant en garde contre la recherche de la performance au détriment de l'épanouissement.
- Demande aux éducateurs de laisser plus de liberté aux joueuses pour qu'elles s'épanouissent et apprennent de leurs erreurs, plutôt que de les "téléguides" comme avec une "manette de PlayStation".
- Rappelle que la bienveillance doit s'accompagner d'exigence et de règles.
- Recommande un focus sur la technique et la motricité, un déficit fréquent.
- Exhorte à une vigilance accrue pour éviter les comportements déviants et la pression excessive de la compétition.

II- ORIENTATIONS ET PHILOSOPHIE DE LA COMMISSION

Les intervenants rappellent que la priorité du football féminin départemental demeure le développement et la fidélisation des pratiquantes.

À ce titre, il est rappelé aux éducateurs et éducatrices l'importance de privilégier une approche éducative et humaine avant toute recherche de performance sportive.

L'objectif poursuivi est de permettre aux joueuses de s'épanouir dans un environnement :

- Bienveillant ;
- Exigeant ;
- Respectueux des règles ;



- Favorisant l'apprentissage et l'autonomie.

Il est notamment recommandé aux encadrants de laisser davantage d'initiative aux joueuses afin qu'elles développent leur capacité de prise de décision et apprennent de leurs erreurs.

Une attention particulière devra être portée :

- Au développement technique des joueuses ;
- Au travail de coordination et de motricité ;
- À la prévention des comportements inadaptés ;
- à la maîtrise de la pression compétitive.

Les clubs sont encouragés à adopter une posture éducative permettant de former non seulement des joueuses mais également de futures citoyennes responsables.

III- PROJET FOOTOPIA ET ANIMATION U6F À U13F

Footopia

Le projet "Footopia" (U6-U13F), visant à attirer et fidéliser les jeunes joueuses, est reconduit pour la saison 2026-2027 avec deux étapes centralisées.

Les participantes assidues de la saison précédente recevront une tenue complète et les clubs une dotation en ballons. Plusieurs dates clés (rentrée du foot, JND, festival U13) ont été annoncées.

Par ailleurs, l'importance de la formation des éducateurs a été réaffirmée, avec l'objectif que chaque équipe féminine soit encadrée par une personne formée.

Le district se montre flexible pour organiser des sessions supplémentaires si besoin.

Le bilan du projet Footopia 2025-2026 est présenté aux clubs.

Près de 200 joueuses ont participé aux différentes actions lors de la saison précédente.

Afin de valoriser leur engagement :

- Les participantes assidues recevront un équipement lors de la Rentrée du Foot Féminin ;
- Les clubs bénéficieront d'une dotation en ballons.

Lors de la rentrée du foot féminin qui se déroulera le 27 Septembre 2026

Le dispositif est reconduit pour la saison 2026-2027 avec deux rassemblements départementaux. (le 15 novembre 2026 et une autre en avril 2027).

Calendrier prévisionnel

- Rentrée du Foot Féminin : 27 septembre 2026 à l'Astragale ;
- Footopia : 15 novembre 2026 à Longvic ;
- Deuxième étape Footopia : avril 2027 ;
- Festival U13F départemental : 20 mars 2027 au DFCO ;
- JND U7F/U9F : 22 mai 2027 (lieu à définir).

Les sessions de soccer seront reconduites selon un principe d'inscription volontaire via un Google Form..

Formation des éducateurs

Le District réaffirme son ambition que chaque équipe féminine soit encadrée par une personne formée. Les clubs sont invités à identifier leurs besoins en matière de formation et à inscrire leurs éducateurs sur les modules proposés.



Le district est prêt à organiser des sessions de formation supplémentaires en cas de forte demande.

Actions à mener

- **Avant le 27 septembre 2026 (pour les clubs) :** Inscrire via Google Form les joueuses de U6 à U13F pour la rentrée du foot féminin.
- **Dès que possible (pour les clubs) :** Identifier les besoins en formation et inscrire les éducateurs aux sessions proposées.
- **À venir (pour le district) :** Envoyer les formulaires d'inscription Google Form pour les sessions de soccer au fur et à mesure.
- **À venir (pour le district) :** Confirmer le lieu pour la JND du 22 mai 2027.

IV- ORGANISATION DES CHAMPIONNATS JEUNES

U13F

Dix clubs sont engagés dans la pratique à 8.

Le dispositif du Dirigeant Tuteur à la Touche est maintenu et demeurera obligatoire.

Des plateaux interdistricts avec la Saône-et-Loire seront organisés en seconde partie de saison afin de diversifier les oppositions.

Les clubs valident la formule de championnat et du principe des plateaux interdistricts.

U15F

Dix équipes sont engagées pour la saison.

Le championnat comportera :

- Une première phase départementale ;
- Une seconde phase interdistrict avec la Saône-et-Loire pour l'ensemble des équipes.

L'obligation du Dirigeant Tuteur à la Touche est étendue à cette catégorie.

Une Coupe extérieure et une Coupe Futsal sont également envisagées.

Possibilité de jouer 11 contre 11

Les clubs valident

- Validation de la formule interdistrict.
- Reconduction d'une coupe sur le même format que la saison 25/26
- Maintien du dispositif Tuteur à la Touche.

U18F

Le développement important du football à 11 est souligné.

Un championnat interdistrict à 11 sera organisé sous la gestion du District de la Côte-d'Or.

Une réflexion reste engagée concernant les équipes pratiquant à 8.

Un championnat à 8 sera organisé sous la gestion du District de la Saône et Loire

Organisation d'une Coupe interdistrict à 11. La coupe U18 se fera entre les équipes à 11, mais restera ouverte



aux équipes à 8 si elles ont l'effectif.

V- ORGANISATION DES COMPETITIONS SENIORS FEMININES

Seniors F à 11

Le championnat se poursuit en interdistrict avec la Saône-et-Loire (71), mais avec seulement 9 équipes (dont 2 de Côte-d'Or).

Suite à des problèmes de rigidité sur les horaires la saison passée, le district 71, qui conserve la gestion, s'est engagé à faire preuve de plus de souplesse. La baisse du nombre d'équipes est vue comme une "saison de transition".

Seniors F à 8

Afin de mieux identifier les attentes des clubs, deux pratiques distinctes sont mises en place :

Championnat Compétition

- Classement ;
- Coupe.

Critérium Loisir

- Absence de classement ;
- Absence de coupe ;
- Poules géographiques ;
- Priorité donnée au plaisir de jouer.

La règle limitant à deux joueuses titulaires d'une double licence par feuille de match est maintenue dans les deux pratiques.

Les clubs interviennent concernant le critérium à 8

La Commission Féminines

Confirme l'interdistrict avec 9 équipes, géré par le 71. Considère cette saison comme une "transition" et reste optimiste pour l'avenir.

Pour le Foot à 8 :

Propose la transition sur 3 ans pour faire du critérium un vrai championnat. Insiste pour que les clubs choisissent clairement entre "Compétition" (avec classement/coupe) et "Loisir" (sans rien, juste pour le plaisir). Clarifie que la limite est de deux joueuses double-licenciées par feuille de match pour les deux sections.

Soutient l'idée que le loisir doit être "vraiment du loisir",

Clarifie que foot à 8 et à 11 sont la "même pratique" (senior féminin), donc une joueuse ne peut jouer deux matchs le week-end. La règle des deux doubles licences est stricte.

Souligne que des forfaits en loisir étaient dus à l'esprit de compétition excessif de certaines équipes, qui démotivait les adversaires.

Intervenant club :



- **Foot à 11** : Décrit la situation de la saison passée comme "catastrophique" avec des horaires imposés ayant mené à des forfaits.
- **Foot à 8** : Menace de déclarer forfait pour le match retour si une équipe "loisir" se comporte en "compétition", car ses joueuses (vétérans) l'ont mal vécu.

Intervenant Club :

- Souligne que des forfaits en loisir étaient dus à l'esprit de compétition excessif de certaines équipes, qui démotivait les adversaires.

VI- MODALITES PRATIQUES (licences, mutations, calendrier) et délais d'engagement

Licences :

Le championnat "Compétition" à 8 exige des licences "Libre". Confirme qu'on ne peut pas aligner une licence loisir en championnat.

Le critérium "Loisir" accepte les licences "Loisir" ou "Libre".

Une bascule du loisir vers la compétition à mi-saison n'est pas une simple "mise à niveau" financière ; elle requiert une nouvelle licence "Libre" complète.

Engagements : La date limite pour les engagements (championnat et loisir à 8) a été repoussée au lundi 7 septembre 2026 au soir pour ne pas retarder la création des calendriers.

Mutations : Les règles de la ligue s'appliquent strictement : un changement de club est une mutation, sauf si l'équipe d'origine est officiellement mise en arrêt.

Calendrier : Les poules loisirs seront géographiques pour limiter les déplacements en semaine. Les matchs de championnat à 8, bien que plus stricts, pourront aussi tenir compte des contraintes (ex: impossibilité de jouer à domicile le lundi soir pour le club Le Duc).

VII- DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT

"Foot à l'école"

- Un levier puissant pour recruter des filles et améliorer l'image du club auprès des mairies. Le district gère toute la partie administrative et pédagogique ;
- le club fournit simplement un référent et des installations.
- Les clubs souhaitant s'engager dans cette démarche devront obligatoirement se rapprocher du District (M. BRUYAS Corentin) qui assurera la coordination avec les établissements scolaires.

"Toutes Foot"

- Des programmes pour encourager la prise de responsabilité des femmes (dirigeantes, éducatrices) et développer la pratique. "Toutes Foot" offre des bons d'achat pour les clubs menant des actions.
- "Tout en jeu" finance des formations pour les femmes et organise des séminaires. Un questionnaire a été diffusé pour recueillir des avis et faire évoluer les pratiques ; une forte participation est demandée.



Toutes Foot et Tout en Jeu

Les dispositifs destinés à promouvoir la place des femmes dans le football sont présentés.

Les clubs sont encouragés à :

- déposer des actions dans le cadre du programme « Toutes Foot » ;
- inscrire des dirigeantes et éducatrices aux formations proposées ;
- promouvoir largement le questionnaire diffusé par la Ligue afin de recueillir l'avis des acteurs du football féminin.

Il est également rappelé que les jeunes filles âgées de 14 à 16 ans peuvent être associées à l'encadrement des plus jeunes catégories dans un cadre adapté.

VII- POINTS EN ATTENTE

Les éléments suivants feront l'objet d'un suivi ultérieur :

- Désignation du site d'accueil de la JND U7F/U9F du 22 mai 2027 ;
- Fixation de la date définitive de la seconde étape Footopia ;
- Confirmation des coupes futsal U13F, U15F et U18F ;
- Organisation de la pratique U18F à 8 ;
- Finalisation des engagements de certains clubs en Seniors F à 8 ;
- Précisions réglementaires relatives aux reports de rencontres en critérium loisir ;
- Calendrier des formations complémentaires proposées aux clubs.

Les représentants du District remercient l'ensemble des clubs pour leur participation et leur implication dans le développement du football féminin départemental.

Ils souhaitent à l'ensemble des joueuses, éducateurs, dirigeants et bénévoles une excellente saison sportive 2026-2027.

La séance est levée.

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

**Le Président de la C° Féminines
Sylvain POUX BERTHE**